

Secteur Fédéral CGT des Cheminots
de la région Nord-Pas de Calais

3 Directions De Lignes 3 Préavis de grève CGT



Le 01 février 2021, malgré les inquiétudes de la CGT mises en avant dans le rapport d'expertise du cabinet Emergence, la direction TER HDF décidait de passer en force son dossier Directions De Lignes (DDL).

A peine 3 mois ½ plus tard, cette même direction passait en force un second dossier, celui de la modification du processus de commande du personnel.

Les cheminots ont donc vu apparaître le fameux plateau GM et les bureaux d'ordonnancements avec **la fin de la proximité** notamment au sein des ex-UP Traction.

A cette heure, et malgré les pressions subies par les agents, l'ensemble des postes sur ce plateau ne sont pas encore tenus.

Ces deux dernières réorganisations ont au passage supprimé un nombre important de postes. Des GM sont aujourd'hui sans poste de travail par exemple.

Depuis le mois de février, l'ensemble des Cheminots constatent avec amertume **une forte dégradation de leurs conditions de travail.**

- ◆ Un manque d'effectif criant, qui génère de nombreux refus de congés.
- ◆ Une difficulté accrue pour poser des VT, congés...
- ◆ Des modifications de Journées de Services incessantes et non réglementaires.
- ◆ Etc...

La CGT n'a eu de cesse de dénoncer tous ces dysfonctionnements dans les différentes instances.

Mise devant le fait accompli, la direction ne peut nier l'évidence. La seule réponse qu'elle nous apporte est « d'attendre un peu que cela se mette en place » !!!

Hallucinant quand on sait que quotidiennement, les Cheminots continuent de rencontrer des problèmes.

Et ces derniers ne feront que s'accroître quand le progiciel ASTUCE sera mis en place.

Comme à son habitude, la CGT a donc décidé d'agir et a déposé une Demande de Concertation Immédiate auprès des 3 DDL de l'ex périmètre NPDC.

Les différentes réunions de concertation n'ont rien donné. **Les DDL du Littoral et de l'Avesnois** annonçant même au passage des sous effectifs chez l'ensemble des personnels, **avec notamment des postes vacants à la vente et l'escale !!!**

Devant les nombreux points de désaccords, et compte tenu que la situation des Cheminots au quotidien ne cesse de se dégrader, **la CGT a déposé 3 préavis de grève, 1 par DDL**, afin que les Cheminots puissent exprimer leur mécontentement auprès de cette même direction.

La direction a voulu nous diviser, démontrant que nous restons unis.

- ◆ Un premier préavis de grève reconductible, couvrant seulement les Cheminots de la DDL Lille-Littoral, à partir du dimanche 11 juillet 20h, couvrant les périodes allant des dimanches 20h aux mardi 08h, jusqu'au mardi 04 janvier 2022, à 08h.
- ◆ Un second préavis de grève reconductible couvrant lui seulement les Cheminots de la DDL Lille-Avesnois, à partir du mardi 13 juillet 12h, couvrant les périodes allant des mardis 12h aux jeudis 08h, jusqu'au jeudi 06 janvier 2022 à 08h.
- ◆ Enfin, un troisième préavis de grève couvrant les Cheminots de la DDL Lille-Artois-Douais, à partir du jeudi 15 juillet 12h, couvrant les périodes des jeudis 12h aux samedis 08h, jusqu'au samedi 08 janvier 2022 à 08h.

Un fort taux de gréviste imposera la direction à revoir sa copie. Donc, aucune hésitation, toutes et tous en grève.

PRÉAVIS LILLE-LITTORAL



Secteur Fédéral CGT des Cheminots
de la région Nord-Pas de Calais



Lille le 23 juin 2021

À Mr BEAUPREZ
Directeur de lignes Lille – Littoral

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La CGT vous a déposé le mardi 01 juin 2021 une Demande de Concertation Immédiate dont la réunion s'est tenue le vendredi 04 juin. Lors de celle-ci, de nombreux points de désaccords n'ont pas permis de déboucher sur une entente.

La mise en place de la DDL Lille-Littoral n'a pas influé sur le constat fait par la CGT d'un manque criant de personnel formé en CDI ou au statut. L'utilisation exponentielle d'emplois précaires dans toutes les gares et résidences ne compensent pas les besoins, mais ne vise qu'à une précarisation des travailleurs. Alors que leur utilisation et les besoins devraient engager la direction sur la voie de leur régularisation en CDI au sein de l'entreprise SNCF, vous vous obstinez à les maintenir dans la précarité. Cela est intolérable pour une entreprise publique de service public et pour la CGT.

Il est temps de revenir à des établissements multi-activités multi-métiers au sein d'une seule et même entreprise publique intégrée avec des emplois de cheminots pérennes, en nombre et formés pour assurer nos missions de service public et d'arrêter cette précarisation de l'emploi cheminot pour se calquer sur le privé.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions légales du code du travail, la CGT vous dépose un préavis de grève à partir du dimanche 11 juillet 2021 à 20h00 couvrant les périodes allant des dimanches 20h aux mardis 08h, jusqu'au mardi 04 janvier 2022, 08h00.

Ce préavis couvre l'ensemble des agents de la Direction de Lignes Lille-Littoral.

Nous revendiquons :

- La régularisation de tous les emplois précaires (intérim, CDD,...)
- La couverture des emplois vacants et à pourvoir par des embauches pérennes
- L'arrêt de tous les projets de restructurations et autres suppressions d'emploi
- L'adéquation des effectifs pour répondre aux besoins

Dans l'attente d'un retour de votre part et afin de vous désigner la composition de la délégation pour la conciliation, recevez nos sincères salutations.

Pour le secteur fédéral CGT NPDC
Wattebled Xavier

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 20 55 76 06 (Interne: 221606)

Wattebled Xavier

PRÉAVIS LILLE-AVESNOIS



Secteur Fédéral CGT des Cheminots
de la région Nord-Pas de Calais



Lille le 28 juin 2021

À Mr le Directeur de lignes Lille – Avesnois

Objet : Préavis de grève

Monsieur le Directeur,

La CGT vous a déposé le mercredi 02 juin 2021 une Demande de Concertation Immédiate dont la réunion s'est tenue le jeudi 03 juin. Lors de celle-ci, de nombreux points de désaccords n'ont pas permis de déboucher sur une entente.

Encore trop régulièrement, les ADC et ASCT de la DDL Lille Avesnois continuent de constater que la journée de service, pour laquelle ils sont commandés, a été modifiée sans même qu'ils en soient informés.

Cela génère des tensions assez fortes entre les personnels roulants et le plateau GM. Ces méthodes ne sont pas acceptables pour la CGT et les agents concernés.

Comment est-il possible qu'une modification d'une journée de service ne puisse pas être portée à la connaissance des agents ? Les exemples d'agents apprenant une modification à la prise de service voire même la journée déjà commencée sont trop nombreux et ne devraient pas exister.

De plus, notre réglementation veut que l'ordre et la succession des journées de service d'un roulement soit la règle, or, nous constatons que ce n'est pas toujours appliquée, car non, on ne peut pas affirmer à un ADC ou à un ASCT qu'il soit possible de l'utiliser n'importe comment entre les heures de prise et de fin de service de la journée initialement commandée.

Ces situations n'ont déjà que trop duré et il est grand temps de tout cela cesse une bonne fois pour toute.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions légales du code du travail, la CGT vous dépose un préavis de grève à partir du mardi 13 juillet 2021 à 12h00 au jeudi 15 juillet 8h00, couvrant les périodes allant des mardis 12h aux jeudis 08h, jusqu'au jeudi 06 janvier 2022, 08h00.

Ce préavis couvre l'ensemble des agents de la Direction de Lignes Lille-Avesnois.

Nous revendiquons :

- L'arrêt des modifications incessantes des Journées de Services.
- Le respect de notre réglementation du travail.
- La réhumanisation des UP/UO ainsi qu'une véritable commande de proximité.

Dans l'attente d'un retour de votre part et afin de vous désigner la composition de la délégation pour la conciliation, recevez nos sincères salutations.

Pour le secteur fédéral CGT NPDC
Wattebled Xavier

37, rue de Tournai, 59000, Lille - Tél. : 03 20 55 76 06 (Interne: 221606)
Fax : 03 20 55 76 16 (Interne: 221816) - Courriel : secteur.sgt.cheminots.lille-seccretariat@orange.fr
Site Internet : <http://cheminots-cgt-nord-pas-de-calais.fr/>

PRÉAVIS LILLE-ARTOIS-DOUAISSIS



Secteur Fédéral CGT des Cheminots
de la région Nord-Pas de Calais



Lille le 02 juillet 2021

À Mr le Directeur de lignes
Lille-Artois-Douaisis

Objet : **Préavis de grève**

Monsieur le Directeur,

La CGT vous a déposé le mardi 1^{er} juin 2021 une Demande de Concertation Immédiate dont la réunion s'est tenue le jeudi 03 juin et dont nous avons reçu le RCC signé le 01 juillet 2021. Lors de celle-ci, de nombreux points de désaccords n'ont pas permis de déboucher sur une entente.

Encore trop régulièrement, les ADC et ASCT de la DDL Lille Artois Douaisis continuent de constater que la journée de service, pour laquelle ils sont commandés, a été modifiée sans même qu'ils en soient informés.

Cela génère des tensions assez fortes entre les personnels roulants et le plateau GM. Ces méthodes ne sont pas acceptables pour la CGT et les agents concernés.

Comment est-il possible qu'une modification d'une journée de service ne puisse pas être portée à la connaissance des agents ? Les exemples d'agents apprenant une modification à la prise de service voire même la journée déjà commencée sont trop nombreux et ne devraient pas exister.

De plus, notre réglementation veut que l'ordre et la succession des journées de service d'un roulement soit la règle, or, nous constatons que ce n'est pas toujours appliquée, car non, on ne peut pas affirmer à un ADC ou à un ASCT qu'il soit possible de l'utiliser n'importe comment entre les heures de prise et de fin de service de la journée initialement commandée.

Ces situations n'ont déjà que trop duré et il est grand temps de tout cela cesse une bonne fois pour toute.

C'est pourquoi, conformément aux dispositions légales du code du travail, la CGT vous dépose un préavis de grève à partir du jeudi 15 juillet 2021 à 12h00 au samedi 17 juillet 8h00, couvrant les périodes allant des jeudis 12h aux samedis 08h, jusqu'au samedi 08 janvier 2022, 08h00.

Ce préavis couvre l'ensemble des agents de la Direction de Lignes Lille-Artois-Douaisis.

Nous revendiquons :

- L'arrêt des modifications incessantes des Journées de Services.
- Le respect de notre réglementation du travail.
- La réhumanisation des UP/UO ainsi qu'une véritable commande de proximité.

Dans l'attente d'un retour de votre part et afin de vous désigner la composition de la délégation pour la conciliation, recevez nos sincères salutations.

Pour la CGT
David WARTEAU
David Warteau

Les DDL et la direction régionale doivent répondre favorablement et rapidement au mécontentement grandissant des cheminots du TER sous peine de porter la responsabilité d'un conflit majeur sur leurs périmètres.